



L'IFAPME et l'alternance: un succès grandissant

Alimentation - Horeca | Animaux - Elevage | Artisanat - Patrimoine | Communication - Audiovisuel | Comptabilité - Assurances | Construction - Travaux

| Electrotechnique - Chauffage | Energie - Environnement | Informatique - Numérique | Langues - Pédagogie | Logistique - Transport

| Entrepreneuriat - Management | Mobilité - Mécanique | Mode - Déco | Nature - Jardins | Sécurité - Secourisme | Soins - Bien-être | Tourisme - Loisirs

| Vente - Marketing

Date

22 juin 2017

Aujourd'hui, plus de 17.550 personnes se forment à l'IFAPME. En 1 an, les nouvelles inscriptions du public jeune ont augmenté de 40% ! On profite de la fin de l'année scolaire pour faire le point sur les formations en alternance : des chiffres et des témoignages.



Les faits : la formation en alternance

De plus en plus de jeunes de 15-23 ans choisissent d'apprendre un métier, en alternance. L'IFAPME leur propose de se former en partie auprès de professionnels dans

(max.2 jours/semaine) et directement en entreprise (min.3 jours/semaine).

Témoignage de William, 16 ans, formation restauration

"Je ne voulais plus étudier des matières dont je ne comprenais pas l'utilité. Je n'avais plus envie de rester assis toute la journée, j'ai toujours eu ce besoin de travailler."

Chiffres

Selon la dernière enquête menée auprès des jeunes apprenants de l'IFAPME: 49% des répondants expliquent avoir choisi l'IFAPME pour apprendre un métier. 25% pour l'enseignement traditionnel. 19% pour travailler.*

Les faits : les formateurs

L'IFAPME compte sur des professionnels du métier pour former les apprenants. Une fois engagés, ces experts acquièrent les compétences pédagogiques nécessaires à la transmission d'un savoir. Une formule qui satisfait les apprenants.

Témoignage de Jean-François, 51 ans, formation boucherie.

"Les formateurs sont des indépendants. Ils connaissent les réalités du métier, ils ont une expérience de terrain et sont confrontés au stress et aux réalités sociales ou économiques. C'est très intéressant."

Chiffres

95% des apprenants conseillent l'IFAPME à leurs proches.*

Les faits : le taux d'insertion

Le taux d'insertion professionnelle des apprenants de l'IFAPME est rapide et important. En effet, 8 jeunes sur 10 trouvent un emploi déjà dans les 6 mois après la réussite de leur formation.*

Témoignage de Caroline, 23 ans, formation marketing.

"Se former au marketing en alternance à l'IFAPME ça donne un sacré avantage sur le marché de l'emploi, car on peut faire valoir son expérience en entreprise. Aujourd'hui si vous postulez on vous demandera une expérience d'un an minimum. Ce que l'on n'obtient pas dans l'enseignement classique !"



Chiffres

Les études qui ont le meilleur taux d'insertion à l'emploi sont dans l'ordre : le BAC (75 %), le contrat d'apprentissage-alternance (61%) et le MASTER (59 %) (Insertion a jeunes demandeurs d'emploi wallons sortis de l'enseignement en 2015 et s'étant inscrits au FOREM. FOREM, août 2016).

Les faits : les nouvelles formations

Pour répondre aux passions du public et aux compétences recherchées par les employeurs, de nouvelles formations sont venues s'ajouter au catalogue de l'IFAPME en maraîcher bio, entrepreneur et créateur d'espaces verts, gestionnaire de projet en digital marketing, shop manager, maçon du patrimoine, gestionnaire de chantiers pa opérateur de production en industrie alimentaire...

Chiffres

Il existe plus de 130 métiers à apprendre avec l'IFAPME, dans les secteurs de l'économie, du commerce, des soins aux personnes, des plantes et des animaux, de l'alime mécanique, de la construction, du textile...

Les faits : les inscriptions

La mise en application de la Réforme de l'Alternance a nécessité un assouplissement des conditions d'inscription, permettant à un nouveau public de se former à l'IFAPME. Concrètement, pour se former à l'IFAPME, le citoyen doit avoir fréquenté au moins 2 années dans le premier degré de l'enseignement secondaire.

Chiffres

A la rentrée 2016-2017, l'IFAPME a enregistré une hausse de plus de 40% de nouveaux inscrits parmi les jeunes dont 25% sous contrat d'alternance (apprentissage) ch patron-formateur (3390 par rapport à 2799 en 2015-2016).

2017 : de nouvelles mesures

Corrélativement à l'envolée des inscriptions pour une formation en alternance, il faut augmenter le nombre d'entreprises prêtes à former des jeunes avec l'IFAPME. Des sont mises en place !

Mobiliser les entreprises

Le Gouvernement Wallon s'est fixé comme objectif de positionner l'alternance comme filière d'excellence et véritable choix positif. Des mesures ont vu le jour pour mo



entreprises, les secteurs professionnels et les partenaires sociaux :

l'engagement de **18 coaches sectoriels**. Ceux-ci sont chargés de conseiller et de remettre un avis sur l'agrément des entreprises de formation, de promouvoir l'alternance.

la mise en place de **nouveaux incitants financiers** (prime à l'indépendant, à l'entreprise et à l'apprenant).

les partenaires sociaux et les secteurs professionnels ont concrétisé leur implication dans le **Pacte pour l'Emploi et la Formation**.

Focus sur les grandes entreprises et les administrations publiques

La Ministre de l'Emploi et de la Formation (Eliane Tillieux) et l'IFAPME vont multiplier les initiatives à l'attention des grandes entreprises et administrations publiques afin de dégager des axes d'évolution du catalogue de formations et des opportunités d'offres de places d'alternance. De nouvelles mesures sont également à l'étude pour soutenir les indépendants.

Plus de 6.600 entreprises actives

Aujourd'hui, l'IFAPME compte plus de 6.600 entreprises actives dans la formation en alternance. Les grandes entreprises et administrations représentent 9% des partenaires. Quant aux indépendants et TPE, ils représentent 91% des partenaires de l'IFAPME.

Une entrée en formation mieux encadrée

L'assouplissement des conditions d'entrée en formation a ouvert le chemin pour un nouveau public auquel l'IFAPME continue d'adapter ses services.

Ainsi, avant l'entrée en formation, des cours préparatoires sont proposés aux personnes qui n'ont pas les compétences de base nécessaires. Elles sont aussi accompagnées de manière plus soutenue dans la recherche d'une entreprise de formation.

L'orientation professionnelle du candidat à l'alternance est étudiée avant son entrée en formation, notamment par un conseiller en orientation et par le biais de découvertes de métiers dans les Centres de formation ou d'une semaine d'observation en entreprise.

*Source : Enquête de satisfaction. Newcom, 2016.

